



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة البيئة والطاقة المتجددة
Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables

Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POP'S)

**L'expérience Algérienne pour répondre
à ses obligations en vertu de la
Convention de Stockholm**

30/31 Octobre 2019



*Présentée par :
M. BABA Karim
Point Focal National*

LA CONVENTION DE STOCKHOLM SUR LES POP'S

- ❖ Vient en application du principe de précaution (n°15) de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le développement Durable;
- ❖ L'objectif étant de protéger la santé humaine et l'environnement des Pop's (*au vu de leur Toxicité- Persistance- Bioaccumulation*);
- ❖ Date d'adoption: le 22 Mai 2001 à Stockholm;
- ❖ Date d'entrée en vigueur: le 17 Mai 2004;
- ❖ Nombre d'Etats signataires: 152;
- ❖ Nombre d'Etats Parties: 183.

STATUT DE L'ALGÉRIE VIS-À-VIS DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

- ▶ **05 septembre 2001**: L'Algérie a signé cette Convention;
- ▶ **07 juin 2006** : L'Algérie a ratifié la Convention par *Décret présidentiel n°06-206 du 07 juin 2006 portant ratification de la convention de Stockholm sur Pop's*;
- ▶ **22 septembre 2006**: Transmission des instruments de ratification au Secrétariat.
- ▶ **21 décembre 2006**: Entrée en vigueur de la Convention pour l'Algérie;
- ▶ **Convention National Focal Point (NFP)**: Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables,
- ▶ **Convention Official Contact Point (OCP)**: Ministère des Affaires Étrangères.

Législation nationale et Convention de Stockholm

- ❖ **Arrêté ministériel n°3032/69 du 16/09/1969** : Annule la vente et l'importation de 04 pesticides organochlorés (le Chlordane, la Dieldrine, l'Heptachlore et le Toxaphène).
- ❖ **Loi n° 87-17 du 1er août 1987**, relative à la protection phytosanitaire ;
- ❖ **Décret n° 87-182 du 18 août 1987**, relatif aux huiles à base de Polychlorobiphényle (P.C.B.), aux équipements électriques qui en contiennent et aux matériaux contaminés par ce produit;
- ❖ **Décret exécutif n° 99-156 du 20 juillet 1999**, modifiant et complétant le décret exécutif n° 95-405 du 02 décembre 1995 relatif au contrôle des produits phytosanitaires à usage agricole;
- ❖ **Loi n° 01-19 du 12 décembre 2001**, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets (Titre II-Déchets Spéciaux y compris les Spéciaux Dangereux).

DISPOSITION RELATIVE AU PLAN NATIONAL DE MISE EN ŒUVRE (PNM)

- **Article 7,** Alinéa 1: relatif au "Plans de Mise en Œuvre" stipule que chaque Partie :
- Elabore et s'efforce de mettre en œuvre un plan pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la présente Convention;
- Transmet son plan de mise en œuvre à la Conférence des Parties dans un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention à son égard;
- Examine et actualise, le cas échéant, son plan de mise en œuvre à intervalles réguliers et selon des modalités à spécifier par la Conférence des Parties dans une décision à cet effet.

LISTE INITIALE D'INTERDICTION DE LA CONVENTION

➤ **Annexe A (Elimination):**

- ❖ Aldrine , Chlordane , Dieldrine
- ❖ Endrine , Heptachlore , Hexachlorobenzène
- ❖ Mirex , Toxaphène , PCB

➤ **Annexe B (Restriction):**

- ❖ DDT

➤ **Annexe C (Production non intentionnelle):**

- ❖ Polychlorodibenzo-p-dioxines et dibenzofuranes
- ❖ Hexachlorobenzène , PCB

ÉTAPES DU PNM1- ALGÉRIE

- ❖ *Etape 1 : Mise en place des mécanismes de coordination, organisation du process.*
- ❖ *Etape 2 : Réalisation de l'inventaire des POP's et évaluation des infrastructures et capacités nationales.*
- ❖ *Etape 3 : Détermination des priorités et des objectifs.*
- ❖ *Etape 4 : Formulation du Plan National de Mise en œuvre (PNM).*
- ❖ *Etape 5 : Finalisation et validation du PNM (en 2006).*

LES INVENTAIRES

- ❖ **Les PCB** : Le parc PCB disposait de **6699** appareils dont **3042** appareils en rebuts et **3657** appareils en service ainsi que de **3 000 T** d'huile.
- ❖ **Les Pesticides** : **1731 tonnes** de produits toutes natures confondues dont **197,3 tonnes** de Pop's (191 T DTT).
- ❖ **Les Dioxines / Furannes** : L'inventaire fait ressortir un total de **1077,834 g.TEQ/an** pour les 10 compartiments répertoriés à l'aide du Toolkit élaboré par le PNUE
- ❖ **Les sites contaminés** : présence de 145 sites contaminés à travers tout le territoire national dont 07 le sont par des pesticides Pop's, principalement le DDT et la Dieldrine .

Opération d'élimination des PCB sur effort propre

- ▶ l'Algérie a procédé à ce jour à l'élimination d'environ 35% de son gisement de déchets PCB, inventorié dans le Plan National de Mise en œuvre de la Convention de Stockholm (PNM), par exportation pour le traitement dans des installations spécialisées à l'étranger
- ▶ Cette opération a concerné 20 wilayas par le biais de 12 expéditions entre 2005 et 2006 vers la ***Belgique et la France pour les*** transformateurs et les huiles PCB et vers la ***Hollande*** pour les terres contaminées, avec un taux de 12% de cuivre valorisable par transformateur.
- ▶ Nombre de transformateurs: 831 soit l'équivalent en poids de 972 T
- ▶ Quantité d'huiles : 439,425 T
- ▶ Quantité de terres contaminées : 604,413 T
- ▶ Quantité de déchets souillés aux PCB : 33,410 T

opérations dans le cadre de la Convention de Bâle: 234 soit un Total de 1065 transformateurs.

- ▶ **Groupe cibles :**
- ▶ Etablissements recevant du public (établissements scolaires et universitaires, établissements de santé, services administratifs, établissements culturels, hôtels, établissements touristiques).
- ▶ Infrastructures hydrauliques de mobilisation, pompage, production et distribution de l'eau,
- ▶ Etablissements agricoles.
- ▶ Stocks majeurs de déchets tel le dépôt de Laghouat.
- ▶ Infrastructures de sites sensibles.

LES 9 NOUVEAUX POP'S

4^{ème} COP 2009

- ❖ Alphahexachlorocyclohexane
- ❖ Bêtahexachlorocyclohexane
- ❖ Chlordécone
- ❖ Hexabromobiphényle
- ❖ Hexabromodiphényléther et heptabromodiphényléther (octabromodiphényléther commercialisé)
- ❖ Lindane
- ❖ Pentachlorobenzène
- ❖ Acide perfluorooctane sulfonique, ses sels et fluorure de perfluorooctane sulfonyle
- ❖ Tetrabromodiphényléther et pentabromodiphényléther (pentabromodiphényléther commercialisé)

Pesticides / Produits chimiques industriels / Produits dérivés

LISTING ADDITIONNEL D'INTERDICTION (05 Produits)

⇒ **5^{ème} COP en 2011**

Technical Endosulfan et ses isomères

⇒ **6^{ème} COP en 2013**

Hexabromocyclododecane

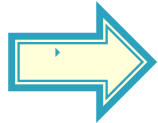
⇒ **7^{ème} COP en 2015**

Hexachlorobutadiene

pentachlorophenol ses Sels et Esters

polychlorinated naphthalenes

LISTING ADDITIONNEL D'INTERDICTION (suite)

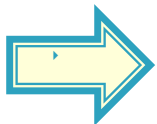


8ème COP en 2017

Decabromodiphenyl ether (commercial mixture, c-deca BDE)

Hexachlorobutadiene

Short-chain chlorinated paraffins (SCCPs)



9ème COP en 2019

Acide perfluorooctane sulfonique, ses sels et fluorure de perfluorooctane sulfonyle

Dicofol

Acide perfluorooctanoïque (APFO)

ACTUALISATION DU PNM-ALGÉRIE

PNM2

- ❖ **Étape 1:** Planification de l'inventaire;
- ❖ **Étape 2:** Sélection des méthodologies de collecte de données;
- ❖ **Étape 3:** Collecte et compilation des données provenant de secteurs clés;
- ❖ **Étape 4:** Gestion et évaluation des données;
- ❖ **Étape 5:** Préparation du rapport de l'inventaire
(PNM 2 en 2018).

LES PRODUITS CONCERNES

- ❖ **LES PCB**
- ❖ **LES DIOXINES ET FURANES**
- ❖ **LES PESTICIDES**
- ❖ **Acide perfluoro-octane-sulfonique (PFOS)**
- ❖ **Les Polybromodiphényléthers (PBDE)**

ETAPES D'ELABORATION DU PNM2

- ❖ Remise des 03 rapports d'étapes par les experts (*selon TDR ONUDI*).
- ❖ Phase de compilation des données (Esquisse du PNM à transmettre au Secrétariat de la Convention).
- ❖ Délai contractuel de finalisation (MEER/ONUDI) : fin décembre 2018 (*délai extensible à février 2019*).

Les inventaires PNM 2

Evaluation des PCB

L'analyse de l'inventaire national des équipements contenant des PCB réalisé en 2015 fait ressortir un total de **6209 équipements**, et ce pour les seuls transformateurs (**4401**) et condensateurs(**1808**). Ces chiffres semblent proches de ceux enregistrés lors de l'inventaire de 2006, date à laquelle le nombre d'équipements contenant des PCB s'élevait à **6699**.

Les POP-PBDE (Annexe A, Partie IV et Partie V), HBB (Annexe A, Partie I) et HBCD (Annexe A, Partie I et Partie VII)

À la suite de l'inventaire préliminaire, la quantité totale estimée de POP-PBDE dans les moniteurs TV et PC produits au pays pendant la période 1979-2004 est de 49 tonnes contenue dans 55981 tonnes de fraction polymère. À la suite de l'inventaire préliminaire, la quantité totale estimée de POP-PBDE dans les moniteurs TV et PC importés pendant la période 1975-2004 est de 118 tonnes contenues dans 154918 tonnes de fraction polymère.

Les Dioxines / Furannes

L'inventaire fait ressortir un total de 1757g-TEQ /an pour les compartiments répertoriés à l'aide du Toolkit élaboré par le PNUE répartis comme suit

Catégories de déchets	Air	Cendres	Résidus	Eau	Terre	Total
Total	1348,7	6,1	394,8	0,7	6,6	1757

Évaluation du SPFO, de ses sels et du FSPFO (Annexe B, Partie III)

SPFO, de ses sels et du FSPFO stockée est de 4864.92 m3 dont la Teneur en SPFO, SES SELS ET FSPFO est de 44588.4 kg. La Quantité du SPFO, SES SELS ET FSPFO, déversée dans le sol est de 116.74 m3 dont la quantité en SPFO, SES SELS ET FSPFO est de 1645.85 kg sur une surface contaminée est de 36065 m3

Évaluation des Pesticides

L'inventaire actualisé a comptabilisé un total de 1 525 421.01 kg (solide) et 3 224 120.03 l ; (liquide) ; les stocks de pesticides périmés ont augmenté considérablement depuis l'inventaire du PNM précédent. En effet les quantités se sont accrues de plus de 55% pour les solides et de plus de 422% pour les liquides



***Merci pour votre
attention***